

La Cour des Contes



© Schaefer Vilar

SAMEDI 28 JANVIER 2023
20H30


Centre culturel Jean Vilar
Marly-le-Roi

44 allée des Épinés - 78160 Marly-le-Roi
01 39 58 74 87 - www.ccjeanvilar.fr

Avec

Arthur Binois (conte, guitare)

Charles Deffrennes (conte)

Guillermo Van der Borgh (conte)

Axel Nouveau(Piano)

LA COUR DES CONTES

NOTE D'INTENTION

Ce spectacle est né d'une découverte

Celle de l'existence du Club des chasseurs de Trésors et de son fondateur, Robert Charroux. Aventurier, sportif international, écrivain, complotiste, Robert Charroux (1909-1978) se présentait lui-même comme le dernier maillon d'une chaîne d'histoires et de légendes : celle qui nous relie aux trésors enfouis à la surface du monde. Toute sa vie, cet homme n'a eu qu'un but : l'accumulation et la propagation de ce patrimoine insolite.

Ce spectacle est né d'une intuition

Il en est des contes comme des trésors.

Effectivement, le chasseur de trésors est un chasseur d'histoires. Sa devise, telle que nous la donne Robert Charroux en 1962 : « *Trouver la fortune avant la cachette* », pourrait aussi bien être celle du conteur. Ainsi l'un et l'autre font primer la quête sur l'objectif, le chemin sur la destination. Seuls importent la recherche, le récit. Contes et trésors n'appartiennent à personne, mais tout le monde peut les faire fructifier, en les racontant.

Ce spectacle est né d'une plaisanterie

Proposer à Bercy, siège de la Direction Générale du Trésor, de soutenir et d'accueillir la création du spectacle. Pari tenu.

En Octobre 2019, *Trésors !* est créé sur la scène du théâtre de Bercy au cœur de la citadelle des finances.

Un moment dont on sort complice et riche d'histoires à partager.



LA COUR DES CONTES

Sortir le conte des placards de l'enfance, tel est le défi que s'est lancé la compagnie La Cour des Contes.

Mal connu, peu considéré en France, trop souvent réservé au seul jeune public, le conte est pourtant une formidable forme artistique. Sans artifice, elle est sobre, mais loin d'être pauvre. Au contraire, elle sollicite le public et son imaginaire par une adresse complice.

Le conte offre également à l'artiste une liberté sans pareille.

Évoluant en marge de la scène, loin des écoles et des théories, ouvert à tous les métissages, ce genre prend dans notre paysage artistique des allures de monde libre.

La Cour des Contes, c'est aussi un pari créatif : celui de l'écriture collective. Une méthode fondée sur la création au plateau, où chaque histoire est mâchée, travaillée, vécue par tous. Des mises en scène collectives, où aucun texte n'est figé sur le papier. Une matière artistique vivante et en permanente évolution.

Fondé en 2013, ce collectif s'est structuré en dehors des circuits classiques de la formation théâtrale.

Cependant, La Cour des Contes se nourrit de l'aide et des conseils de quelques bonnes fées : Praline Gay-Para, Julien Tauber, Christian Tardif et Bernard Chèze. Elle est aussi inspirée par le travail de Fred Pellerin, Yannick Jaulin, ou plus récemment Marien Tillet et Nicolas Bonneau.

Forte de ce parcours atypique, La Cour des Contes propose aux lieux où elle se produit sa fraîcheur et son regard neuf.

En somme, La Cour des Contes est un collectif, une bande d'amis, une famille de sept conteurs et conteuses qui, en quelques années, a su créer une véritable communauté. Un public à son image : jeune et passionné.

Au fil de son expérience et de ses rencontres avec des artistes de tous horizons, la transmission et l'écriture collective. Cet apprentissage permet à chacun de s'initier aux techniques fondamentales de la prise de parole en public, de percevoir les mécanismes de la mémoire et de la transmission orale, sans oublier, bien entendu, une approche plus théorique des différents registres et répertoires du conte.

Prenez des histoires simples mais qui donnent à penser, ajoutez-y notre appétence pour le théâtre, l'improvisation et la musique, laissez reposer quelques années, et vous trouvez une méthode où l'on expérimente pour comprendre, où le corps s'implique autant que la tête et où le convivial compte autant que le travail.

Pour mettre en mouvement cette méthode pédagogique, nous puisons dans un large répertoire, naviguant entre la mythologie (l'Odyssée, les mythes fondateurs...), les contes traditionnels (Frères Grimm ou recueils plus récents), *Les Fables* mais aussi des histoires glanées dans nos lectures et rencontres.

Choisissez au moins quatre spectacles
et bénéficiez des avantages de l'abonnement
Réservation au 01 39 58 74 87
accueil@ccjeanvilar.fr

**Vous pouvez aussi
acheter vos places
EN LIGNE !**



Inter-associations

VILAR ENTRE EN SCÈNE

Vendredi 3 février / 20h30

Samedi 4 février / 19h

Mise en scène : Patrick Courtois

18 novembre 1972 : ce soir, la Maison Jean Vilar doit accueillir sa première représentation et rien ne se passe comme prévu...



Théâtre

LA PROMESSE DE L'AUBE

De Romain Gary

avec Franck Desmedt

Judi 9 février / 20h

« Avec l'amour maternel, la vie vous fait à l'aube une promesse qu'elle ne tient jamais. » L'histoire pleine d'humour et de tendresse du jeune Romain Gary, qui voulut être conforme aux rêves de grandeur que sa mère avait pour lui.



Théâtre

LA FOIRE DE MADRID

D'après Félix Lope de Vega

Judi 16 février / 20h

Mise en scène : Ronan Rivière

À Madrid, un groupe de jeunes oisifs arpente la foire : ils manient aussi bien l'épée que les vers, et partagent leur temps entre galanteries et larcins. Le coup de foudre de l'un d'eux pour une doña mariée, les entraîne dans un tourbillon de quiproquos et de poèmes



Théâtre

FLY ME TO THE MOON

De Virginie Mathelin et Jean-Luc Bertin

Samedi 18 février / 16h

L'histoire d'amitié de Jack jeune Afro-Américain de Houston et de la jeune anglaise Maggy, en 1969, à l'aube du premier pas d'un homme sur la lune...

À PARTIR DE 8 ANS



Exposition

FAKE NEWS : ART, FICTION, MENSONGE

Du 8 mars au 5 avril 2023

Qu'est-ce qu'une fake news ? Comment est-elle diffusée ? Pourquoi y croyons-nous ? Est-ce vraiment un phénomène récent ? Des rumeurs à la propagande, de l'info à l'intox, toutes les réponses - parfois déroutantes - à ces questions se trouvent dans ces deux séries de panneaux sur l'histoire, la fabrication et la propagation de ces « fausses nouvelles », réalisées par la **Bibliothèque nationale de France** et par le **Centre de L'Éducation aux Médias et à l'Information**.

Entrée libre du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 14h à 18h.



www.facebook.fr/ccjeanvilar.marlyleroi

Le Centre culturel Jean Vilar
est subventionné par la Ville de Marly-le-Roi.

